

À la mémoire des héros de la Résistance, une cérémonie du souvenir à Boucq

Extrait de "Toul Républicain", Samedi 31 mars 1945

Une émouvante cérémonie s'est déroulée, samedi dernier, dans le village de Boucq, à l'occasion de l'inauguration d'une plaque à la mémoire de deux habitants de la commune, lâchement assassinés par les hordes nazies, le 15 août 1944. Cette plaque, apposée sur le mur au pied duquel tombèrent sous les balles allemandes, Cadamuro Barthélémy et Lallement Roger, avait été ornée de drapeaux aux couleurs nationales. Les photographies de ces deux héros de la Résistance encadraient la plaque qui rappellera aux générations futures leur glorieux sacrifice.

A 10 heures, place de la Mairie, Monsieur Seblon, président de la Délégation spéciale, les membres du conseil municipal, des délégations de la subdivision des sapeurs-pompiers et de la section de l'A.M.C avec leurs drapeaux, reçoivent les autorités.

Arrivent successivement Messieurs de Morant, sous-préfet de Toul, Grégoire, conseiller général, le commandant Gérard, représentant le colonel

Grandval, le capitaine Villaneau, commandant la section de gendarmerie de l'arrondissement, Frénot, commissaire de police à Toul, le capitaine Louis, le sous-lieutenant Gavard, Messieurs Kimmel, Dourche et Millotte, du Comité de Libération de Toul, l'adjudant Gocury, commandant la brigade de gendarmerie de Foug, Petitjean, garde forestier, Monsieur le docteur Schmidt, maire de Toul, s'était fait excuser.

Un cortège se forme et, suivi de la population du village, se rend à l'église, trop petite pour contenir la foule. Les autorités prennent place au premier rang, aux côtés des familles des victimes de la barbarie teutonne, tandis que les sapeurs-pompiers montent une garde d'honneur autour du catafalque dressé dans le chœur.

La messe de Requiem est dite par Monsieur l'abbé Rozet, mutilé de guerre 1939, ancien prisonnier, curé de Lagny et desservant la commune de Boucq.

A l'issue du service religieux, le cortège se rend au cimetière, où la foule

vient s'incliner devant les tombes de leurs deux malheureux compatriotes, et devant celles des héros du maquis qui tombèrent, eux aussi, sous les balles de quatre mitrailleurs. M. l'abbé Rozet prononce une autre allocution dans laquelle il exprime la signification d'une telle cérémonie:

"Il ne faut pas, dit-il, perdre le souvenir des épreuves de la guerre, non pour entretenir des pensées de haine et de vengeance, mais pour garder, au coeur le patriotisme vivant".

Rappelant le sacrifice des victimes dont on honore aujourd'hui la mémoire, Monsieur l'abbé Rozet souligne que ceux-ci n'ont pas été tués, au hasard, ils furent désignés parcequ'ils s'étaient compromis dans la résistance à l'oppresser. Ils furent victimes de leur idéal, de leur dévouement, et cela fait leur grandeur.

"Pour que la cérémonie d'aujourd'hui porte ses fruits, dit-il en terminant, je vous demande, quand vous passerez devant leurs tombes, de ne pas le faire

avec indifférence, d'entretenir en vous une double pensée d'amour pour la patrie à qui vous renouvellerez votre attachement et une pensée de reconnaissance aux morts pour qui vous murmurerez une ardente prière."

Le cortège se dirige ensuite place de la mairie où toute la population du

village est assemblée. Le clairon fait retentir la sonnerie "garde à vous". Une superbe couronne, offerte par la 20^{ème} région militaire et les F.F.I, est déposée au pied du mur arrosé du sang des deux martyrs, puis la foule, recueillie, écoute le chant de la Marseillaise exécuté par les enfants du village, sous la direction de leur maître.

Discours de Monsieur Seblon, maire de Boucq

Monsieur Seblon, maire de la commune, grand mutilé de la guerre 1914-18, prononce alors l'allocution suivante :

"...Votre présence dans la localité, malgré les nombreuses occupations qui découlent de votre charge de haut magistrat du département, nous confirme la sollicitude que vous portez à tous ceux qui sont si durement touchés par cette maudite guerre. Au nom de la population, des membres de la Délégation spéciale, et, en mon nom personnel, je vous remercie vivement d'avoir bien voulu accepter de présider officiellement cette cérémonie.

En quelques mots, je vais vous dire les circonstances qui ont valu, à notre commune, le vol, le pillage, l'incendie, l'assassinat.

Un maquis fonctionnait sur le territoire de Boucq et Trondes. Répondant à l'appel du Général de Gaulle, lancé par la radio, nous avons, le 14 juillet 1944, défilé dans la commune et chanté la Marseillaise devant notre monument aux morts. Dénoncés par de mauvais Français, ces faits devaient nous coûter de dures représailles. En effet, le 15 août 1944, plusieurs sections de S.S, armées jusqu'aux dents, firent irruption dans le village, perquisitionnant partout dans les maisons. Toutes les routes étaient cernées, les hommes travaillant aux champs furent également dirigés sur la mairie. Alignés sur deux rangs sous la menace des mitraillettes, des mitrailleu-

ses et des fusils, nous avons assisté, impuissants, à la fusillade de Barthélémy Cadamuro et de Robert Lallement. Le maire fut frappé et emmené en otage avec Madame Cadamuro, femme de celui qui venait de tomber sous les balles. Avant leur départ, ils incendièrent la maison Lallement. Quatre tirailleurs sénégalais étaient tués également dans les bois de la commune. Joannès était fusillé le même jour à Trondes.

Le 13 août, les Allemands reviennent, et font convoquer à nouveau, à la mairie, tous les hommes présents au village. Vingt-quatre habitants sont emmenés en otage, jeunes hommes ou pères de famille. Les soldats se livrent au pillage, râflant tout, bétail, chevaux, bicyclettes, postes de T.S.F, poules, lapins ...

Pendant huit longs jours, nous vivons sous la menace de l'incendie total du pays! Heureusement, quelques jours plus tard, l'arrivée des premiers chars américains nous a sauvés définitivement et effacé ce terrible cauchemar. Les membres de la Délégation spéciale et moi-même, avons tenu, pendant notre court mandat à la mairie, à témoigner de notre sollicitude envers ces disparus, c'est pourquoi nous avons fait apposer cette plaque à l'endroit où ils sont tombés.

Egalement, nous réunissons dans la même pensée tous ceux dont le sacrifice nous a appris à ne pas désespérer. Ils ont le droit de voir surgir de notre sol

rougi par leur sang, ceux qui, aujourd'hui et demain, devront refaire la France éternelle à laquelle ils ont donné leur vie. Souvenons-nous, après la victoire, que ceux qui sont morts, sont morts pour le même idéal. Bientôt, souhaitons-le de tout coeur, nous fêterons le retour de nos prisonniers. Ils reviendront, après cinq ans de captivité, avec nos déportés et les travailleurs en Allemagne. Nous touchons maintenant le fond de la misère. Emportés par le tourbillon d'une tempête infernale, nous ne pouvons plus qu'attendre et espérer.

Chaque jour surpasse en horreur les horreurs des jours précédents. Les sinistrés n'ont plus une pierre pour reposer leur tête. Les deuils, les séparations, se multiplient. Les privations deviennent chaque jour plus lourdes, les transports sont pratiquement suspendus, la misère et la famine nous guettent. Seule, une horde de chacals élève de scandaleuses fortunes sur les misères accumulées et trouve, à prix d'or, une pâture abondante. Nous vivons des heures lourdes et sombres.

Chaque jour, de nombreux anciens combattants vont rejoindre, dans cette terre de France qu'ils avaient si bien défendue autrefois, les grands morts de la guerre.

Utilisant le répit qui leur est donné par la destinée fatale, ceux qui restent s'apprentent à maintenir le flambeau. Jamais ils n'ont perdu la foi et, malgré notre misère présente, ils sont sûrs que la France ne s'abandonnera pas à elle-même. Demain, ils continueront à proclamer que l'union de tous est une nécessité vitale et ils en donneront eux-mêmes l'exemple.

Avec nos camarades de la guerre 1939-40, avec les prisonniers dont ils attendent si impatiemment le retour, ils seront au premier rang des bons ouvriers de la reconstruction nationale et de l'unité française".

Allocution de Monsieur de Morant, sous-préfet

Monsieur de Morant, sous-préfet, s'associe aux paroles du président de la Délégation spéciale de Boucq, glorieux combattant de 1914 qui, souvent menacé de mort, ne dut son salut qu'à sa grande mutilation:

"...Après plus de quatre années de souffrances, le voile de nuit et de silence qui enveloppait la France est enfin déchiré. L'Allemand pillard et dévastateur est maintenant chassé de nos deux provinces des marches de l'Est. Le joug odieux de l'occupation a cessé. Hélas! Cette délivrance s'est partout accompagnée de deuils et de ruines. Votre malheureuse commune a particulièrement souffert, car l'occupation, avant de fuir, l'a atrocement mutilée dans sa chair.

Monsieur Le Président et Messieurs les membres de la Délégation spéciale de Boucq ont tenu, aujourd'hui, à rendre un solennel hommage à deux de vos concitoyens, victimes de la barbarie nazie. Tout à l'heure, Monsieur le curé de Boucq, devant leurs tombes a, dans un émouvant discours, honoré leurs mémoires. Qu'il me soit maintenant permis de retracer brièvement l'horrible tragédie qui, le 15 août 1944, ensanglanta votre paisible localité.

De bonne heure, le matin de ce jour de fête, le village était cerné par la troupe et vos édiles, brutalement réveillés, étaient sommés de réunir immédiatement tous les hommes sur la place de la mairie. Une fois le rassemblement terminé, les deux officiers de la Gestapo, qui commandaient le détachement allemand, réclamèrent plusieurs habitants. Seul, Barthélémy Cadamuro se présenta. Il lui fut alors ordonné d'aller chercher sa femme. A son retour, comme il n'avait pas voulu fournir les renseignements demandés, d'une rafale de mitraillette, il fut abattu devant ses compatriotes comme une bête malfaisante.

Aussitôt après, les officiers appelèrent le jeune Robert Lallement, auquel ils reprochèrent d'avoir fourni du pain au maquis. Ils le frappèrent avec une telle brutalité, que ce malheureux jeune homme était tout ensanglanté, au moment où ils le mirent au mur pour l'abattre à côté du cadavre de Cadamuro. Monsieur Petitjean, maire de Boucq, qui jouissait de l'estime de tous, pour sa conscience et sa droiture, fut également martyrisé devant ses administrés. Après le pillage et l'incendie de la boulangerie de Madame Lallement, il fut emmené avec Madame Cadamuro par les brutes nazies.

Dans la même matinée, des opérations contre le maquis avaient eu lieu, dans la forêt entre Boucq et Trondes, et cette dernière localité devait, elle aussi, subir les mêmes horreurs. René Joannès, jeune partisan, enfant de Boucq, devait y trouver une mort glorieuse.

Le lendemain, les cadavres de quatre infortunés Sénégalais, martyrs anonymes, étaient trouvés aux environs du village. Dorothe Zendero, un autre de vos concitoyens, avait été tué, quelques temps auparavant, dans le maquis.

Le calvaire de Boucq n'était pourtant pas terminé. Le 18 août, au lever du jour, les Allemands revenaient pour piller complètement la commune et déporter tous les hommes valides. Vingt de vos concitoyens étaient ainsi emmenés comme otages en Allemagne.

Voici le tragique bilan des atrocités allemandes. Nous connaissons heureusement les noms des criminels de guerre qui les ont commises. Nous croyons en la justice immanente. Bientôt, lorsque l'Allemagne nazie sera enfin définitivement terrassée, ils seront jugés et punis comme ils le méritent."